

Le Pack Tranquillité *L'Assurance de la Pérennité*

Parce qu'il nous importe de vous accompagner durablement dans l'évolution de votre outil de gestion au quotidien, vous souscrivez automatiquement au Pack Tranquillité pour une période minimum de 1 an.

Ce service vous garantit :

Une assistance téléphonique permanente

-> pour répondre à toutes vos questions concernant le fonctionnement du logiciel ;

La fourniture des mises à jours gratuites du progiciel

-> pendant la durée de votre abonnement pour travailler avec des outils toujours plus performants et en conformité avec les normes légales ;

Un accès privilégié à nos services

-> à partir de notre site Internet www.buroclic.com rubrique "à votre service" ; nous vous assistons à distance et prenons la main sur votre poste de travail² ;

La formation en continu à l'utilisation

-> le pack tranquillité vous ouvre l'accès à nos formations en ligne par cycle de 2 heures à partir de notre site Internet à des conditions préférentielles. Inscrivez-vous directement en ligne !

Pour tout renseignement contactez-nous au 04.93.94.89.89